Grève du chômage, une première en Saintonge, mobilisation le 26 octobre

mardi 16 octobre 2018, par lpe

Le saviez-vous ? ... une loi Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée a été votée pour lutter contre le chômage : 18 000 € par an et par chômeur pendant 5 ans, pour 55 demandeurs d'emploi recrutés en CDI et au SMIC, dans le cadre d'une EBE – Entreprise à But d'Emploi --- à créer. Dix territoires expérimentaux ont été sélectionnés et cette initiative s'avère être un véritable succès (600 emplois créés en 18 mois).
La ville de Saint-Jean d'Angély et les Vals de Saintonge sont en mesure de bénéficier de la nouvelle loi qui sera votée en 2019, sauf que le nombre de dispositifs à allouer sera limité (une cinquantaine), et que 120 territoires français sont déjà sur les rangs. Cette action a bien été anticipée par le PTCE depuis 2 ans ... nous avons toutes nos chances.
Le Pôle de Coopération Economique en Vals de saintonge, vous convie à relever tous ensemble ce défi collectif (Collectivités territoriales, entreprises, associations, acteurs de développement et demandeurs d'emploi). Quarante mairies des Vals de saintonge sont déjà engagées au Collectif de portage.
Soyons nombreux à nous rejoindre pour ne pas laisser passer une telle occasion pour notre territoire.
Dans ce cadre, notre participation à la 3e « grève du chômage » du 26 octobre nous est recommandée par l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée pour rejoindre le « consensus » national, aux fins d'augmenter les bénéfices de cette expérimentation.
Cette « grève du chômage » est un événement symbolique : lorsque les salariés sont, mécontents de leurs conditions de travail, ils font la grève ... de la même façon, lorsque les chômeurs de longue durée sont mécontents de la pénurie d'emploi, ils font la grève du chômage ! Les participants effectuent, ce jour-là, des travaux utiles pour la société, mais non réalisés. C'est un rendez-vous annuel pour mobiliser contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous, inscrit dans la constitution française.

Retrouvons-nous nombreux le vendredi 26 octobre 2018 à 9 heures du matin à l'entrée de l'ancienne biscuiterie Brossard (route de Niort), pour nettoyer « bénévolement » avec des demandeurs d'emplois et des « actifs disponibles », cette friche Brossard, actuellement en vente, couverte de ronces. L'accord de l'actuel propriétaire, la Société Générale, a été obtenu.
Les outils et le déjeuner du midi seront assurés.

A ce sujet, un appel est lancé pour un don ou prêt d'outils de débroussaillage (faux, faucille, croc, fourches, brouettes, gants), à livrer au PTCE, 8, rue de l'Hôtel de Ville à Saint-Jean d 'Angély (face au marché)

Contact pour participer : Gabriel DELICOURT Tél. 06 42 82 27 10 ptce.valsdesaintonge@gmail.com
Pôle Territorial de Coopération Economique en Vals de saintonge
8, rue de l'Hôtel de ville - 17400 Saint-Jean d'Angély
www.cooperer-en-saintonge.org